

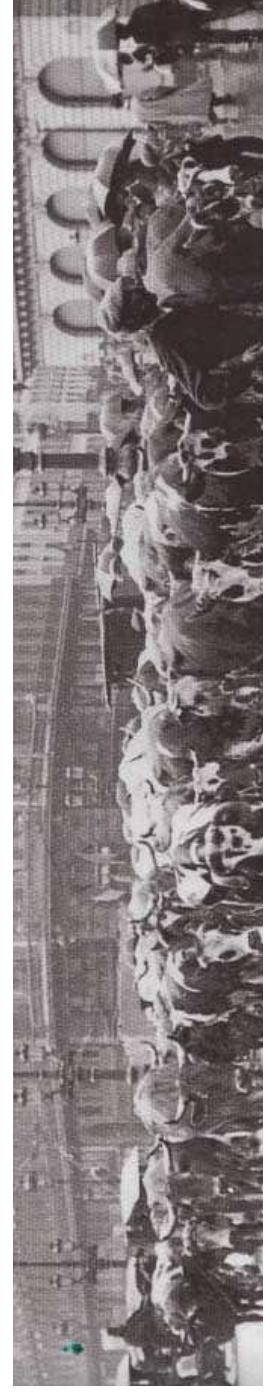


## SEMAINE D'AGITATION !

Le 11 février, Julien Coupat sera à nouveau entendu par le juge d'instruction.  
Parallèlement, une nouvelle demande de mise en liberté a été déposée, dont on attendra réponse vers le 20 février.  
Une nouvelle semaine d'agitation et actions diverses a donc été prévue pour appuyer cette demande.  
Gageons qu'ENTRE LE 13 ET LE 19 FÉVRIER, les comités de soutien troubleront suffisamment l'ordre public pour qu'il apparaisse préférable au juge de libérer nos camarades...



## RETOURS DE LA MANIF A PARIS



**Ne cherchez pas de compte rendu dans les médias.** Malgré la présence de nombreux photographes et caméras, on n'aura toute ou presque. Seul Politis relate l'interpellation de trois personnes particulièrement visées. Il a donc fallu aller chercher quelques informations à la source, c'est-à-dire auprès des participants. Motivations communes, émotions et ressentis différents, et, pour certains, prise de conscience d'une certaine réalité policière.

### Voyage organisé...et accompagné !

Les cars ne risquaient pas de se perdre : tout le long de la route, une escorte policière les a suivis et/ou précédés mais jamais lâchés. On peut trouver ras-surant une telle solidité, d'autant que, pour que chacun soit sûr de retrouver son véhicule au retour, les immatriculations ont été soigneusement relevées, sur le site de départ à Tarnac tout au moins. Le comité d'accueil fut courtois, presque bienveillant : « emportez vos pique-niques » recommandait-il.

**Un cortège vu comme hétérocrite**  
Des militants de la Fédération Anarchiste, des jeunes et des moins jeunes, des familles avec enfants, des gens masqués, il y avait là un mélange éton-

nant. C'était, d'après certains, une « manifestation d'individus », mais d'individus « concernés, informés » mêlés à des « habitués de la manif ». Ceux que nous avons rencontré y sont allés pour protester contre la « surveillance constante », la « suspicion systématique des citoyens », la banalisation de la violence policière et l'insécurité qu'elle engendre, parce qu'ils sentent leur « quotidien bafoué », parce qu'ils n'ont plus l'impression de faire partie d'une société mais d'un système au fonctionnement « méfieux ». Parce que « tout ce qui sort des clous est réprimé. »

**Forces de l'ordre ou de l'oppression ?**  
Pour la plupart de ces personnes, c'était un baptême, leur première « grosse manif » à Paris, et le dispositif policier conséquent (un CRS pour deux manifestants) les a abasourdis. Simples citoyens soucieux d'exprimer leur colère, ils ne se sentaient pas si dangereux que ça et n'ont pas compris la nécessité d'un tel déploiement des forces de l'ordre. Jusqu'à présent, les exactions policières ne les concernaient que très vaguement. Tellement peu en fait qu'il s'en est trouvé pour aller manifester avec leur couteau dans la poche ! Ainsi cet Aveyronnais qui, la manifestation terminée, sort son Laguiole pour entamer son saucisson et se retrouve à terre, menotté, bras et jambes repliés dans le dos, trainé jusqu'au car de police et emmené en garde à vue. L'agression, violente, s'est déroulée sous les yeux des autres, impuissants, choqués. Ce genre d'agissement était jusqu'à présent réservé à une certaine frange de la population. Mais voilà que tout à coup, de braves gens, parfaitement intégrés, se voient traités comme de vulgaires et dangeureux malfaiteurs, et font l'expérience de l'oppression brutale et aveugle, incompréhensible. Une réalité qui s'impose cruellement et laisse un goût amer.

## ISA LIBÉRÉE !!!

Nous apprenons par voie de presse que la cour d'appel de Paris a ordonné aujourd'hui, contre l'avis du parquet général, la remise en liberté de Isa, incarcérée depuis plus d'un an sous juridiction antiterroriste. Elle est notamment accusée d'avoir voulu incendier une dépanneuse de la police en mai 2007 - ce qu'elle nie. Récemment, les actions de solidarité s'étaient multipliées pour elle et pour les autres personnes inculpées dans ce dossier. Une manifestation, avait notamment eu lieu devant la prison de Versailles où elle était détenue. Lors de la manifestation du 31 janvier contre l'antiterrorisme, des tracts et une banderole étaient venus rappeler spécifiquement son cas. Isa est libérée, donc, mais rappelons que deux autres personnes (Juan et Damien) sont toujours détenues pour la même affaire.

Comité de soutien aux inculpés de Tarnac, Le Bourg 19170 Tarnac / Tel : 06-78-70-15-52 /  
Echos de la Taïga est disponible en ligne en PDF sur le site : [www.soutien11novembre.org/](http://www.soutien11novembre.org/)  
Email pour nous contacter : [echostraig@gmail.com](mailto:echostraig@gmail.com)

# RÉPRESSESIONS

**Dans la seule fin du mois de janvier, cinq manifestations différentes ont donné lieu à une répression et/ou à des interpellations et inculpations féroces. Dans le même temps, les gendarmes dévloppeent sur le Plateau une surveillance ostentatoire.**

## Tableaux des interventions policières...et de leurs conséquences.

Ainsi qu'ils ont pu nous le raconter, nombreux de manifestants ont été imprimés par le dispositif policier qui encadrait la manif de soutien aux inculpés de l'antiterrorisme. Poussant par derrière, encadrant par devant, postés en nombre dans toutes les rues adjacentes, dispersés en civil dans les rangs, filmant les manifestants à chaque carrefour, prenant des photos au télescope depuis une chambre d'hôtel... et ce canon à eau devant la maison d'arrêt de la Santé...

A travers cette présence quasi militaire de plus de 1300 agents des « forces de l'ordre », le message était clair : « tenez-vous à carreau, on vous surveille, et on vous écrase quand on veut ».

Il n'y a pourtant eu, au cours du défilé, ni charge ni utilisation des gaz lacrymogènes. On pourrait penser que les policiers se sont satisfaits de leur masse intimidante ; mais en réalité, il s'avère qu'ils attendaient plutôt la discussion pour intervenir.

Un habitant de Tarnac raconte : « Je suivais les copains à quelque mètres en arrière, alors qu'on voulait quitter la place Denfer. Ils ont commencé à traverser un des cordons de CRS qui ceinturait la place, et alors que j'allais m'engager aussi, un CRS me retient d'une main sur le torse et dit à ses collègues « Allez, on interpellé ». Ils les ont alors embarqués tous les quatre ». Trois de ces personnes ont passé 48h en garde-à-vue, et 20 heures supplémentaires au dépôt, avant d'être présentées à un juge d'instruction. Ils sont accusés d'avoir jeté des bouteilles vides, et pour l'un, un feu d'artifice, sur les policiers. « C'est impossible, poursuit l'habitant de Tarnac. J'étais avec eux toute la manif, ils n'ont rien fait. Ils se savaient surveillés depuis le début, et ont bien fait attention à ne pas commettre d'actes qu'on pourrait leur reprocher ». En attendant, les trois amis

■ Le préfet et le directeur de la police de la Manche sont mutés parce que le président a entendu des sirènes lors d'une visite... La police n'avait pourtant pas été tendre avec les manifestants. Il faut donc s'attendre à être ballonné afin de ne pas déranger sa Majesté dans ses déplacements. (voir entre autres sur libération.fr)

■ Le préfet et le directeur de la police l'Isère qui refusait d'enregistrer des informations dans la banque de données "Base-Etudiants", a été démis de ses fonctions mardi par l'Inspection académique de l'Isère (voir sur www.lns-info.net).

■ Le préfet et le directeur de la police

de l'Isère sont mutés parce que le président a entendu des sirènes lors d'une visite... La police n'avait pourtant pas été tendre avec les manifestants. Il faut donc s'attendre à être ballonné afin de ne pas déranger sa Majesté dans ses déplacements. (voir entre autres sur libération.fr)

### Kevin bientôt en procès

Le 7 mai 2008, lors d'un calme rassemblement à Limoges en soutien aux enseignants en lutte, la police s'est acharnée sur les manifestants, les frappant et les jetant à terre. Un jeune homme de 19 ans a été frappé, arrêté, et emmené par les policiers. Accusé de coups et blessures, il passe en procès le 26 février à 8h30

subissent bel et bien un contrôle judiciaire avec interdiction de se voir, et pour l'un, interdiction d'aller en région parisienne.

A police officer in uniform, wearing a helmet and holding a rifle, standing next to a crowd of people.

### Répressions

Certaines vitrines, joliment décorées d'affiches annonçant les manifestations du comité de soutien de Tarnac, ont été immortalisées par les services de gendarmerie métamorphosés pour l'occasion en photographes. Sans doute, nos amis les bleus se sont-ils découverts amateurs d'art graphique... Peut-être préparent-ils une exposition photo édifiante.

### Répressions

■ Un directeur d'école primaire de l'Isère qui refusait d'enregistrer des informations dans la banque de données "Base-Etudiants", a été démis de ses fonctions mardi par l'Inspection académique de l'Isère (voir sur www.lns-info.net).

■ Le préfet et le directeur de la police

l'Isère qui refusait d'enregistrer des informations dans la banque de données "Base-Etudiants", a été démis de ses fonctions mardi par l'Inspection académique de l'Isère (voir sur www.lns-info.net).

### Répressions

Autre témoignage, dans le métro : « Les portiques étaient ouverts pour que tout le monde puisse passer rapidement, mais alors qu'un jeune noir venait de passer à son tour, ils se sont jetés sur lui, l'accusant de ne pas avoir son titre de transport, et lui demandant ses papiers. Les personnes autour ont alors essayé de le protéger et d'empêcher l'interpellation. La tension est encore montée d'un cran. Deux policiers contre le mur en lui tordant les poignets. Comme il se débattait à cause de la douleur, les flics ont redoublé les coups, le faisant tomber. Les personnes autour ont essayé de s'opposer physiquement ; j'ai alors vu un flic coller une méchante patate à une manifestante. Pour se dégager, ils ont copié-

### Répressions

caisses de solidarité pour s'échanger dans l'urgence les noms des personnes gardées à vue, s'assurer d'un suivi collectif et préparer la prochaine manif. Ce fut notamment le cas en déembre lors du mouvement lycéen dans différentes villes de France. Construire un outil qui dure, à commencer par un compte en banque et un abonnement de portable pour sortir du cas par cas, devient une nécessité. Mais il y a aussi les affaires plus bancales du genre « simple contrôle d'identité » qui finit mal (outrages, violences, grosses amendes, mois de sursis ou prison ferme). L'enjeu vital dans cette situation n'est pas de dénoncer à longueur de colonnes les « abus » de la police.

## Réunion des comités de soutien : et maintenant ?

A l'issue de la manifestation à Paris, une réunion s'est tenue entre les membres de différents comités de soutien qui avaient pu rester.

Un bilan de la journée a été effectué, et surtout des perspectives se sont ouvertes. Tout le monde s'accordait pour considérer que la manif était une sorte de « point d'orgue » national, et la question s'est alors posée de savoir quelle forme

prendrait désormais le soutien aux inculpés.

Une piste a été retenue générale : les comités de soutien se sont formés pour obtenir la libération des incarcérés, et contrecarrer la procédure antiterroriste dont ils font l'objet.

Mais ce rassemblement de personnes très diverses, à force d'analyses et de discussions menées dans toutes les villes, en est arrivé à la mise en question de l'antiterrorisme de manière générale, et à celle de l'ensemble du système qui produit ces lois et pratiques.

Voilà donc l'action des comités située entre deux « pôles » : les actions concrètes pour faire sortir les gens de prisons et saboter les procédures d'un côté, et de l'autre les actions et pro-

réunion : la rédaction d'un communiqué suite à la manifestation. Il est disponible sur le site internet.

**Appel pour Echos de la Taiga n°5**  
**On s'est dit que la 5ème édition de ce bulletin pourrait être l'occasion de préparer les discussions de la mi-mars. On vous propose donc d'accueillir les réflexions des différents comités dans le prochain Taiga.com, pour une parution avant le 5 mars à echostaiga@gmail.com, pour une parution avant le 10...**

## Mauvaises intentions

C'est le titre d'un recueil de textes et d'analyses relatant les efforts de l'Etat depuis début 2008 pour appeler son arsenal « antiterroriste » envers ceux qu'il désigne comme « anarcho-autonomes ». La deuxième version de la brochure est disponible sur <http://infokiosques.net/spip.php?article649>



## Torquemada

Sous-titre « bulletin d'information sur l'antiterrorisme », le numéro 0 de ce bulletin de douze pages est en ligne sur [http://www.cmaq.net/files/Torquemada\\_no\\_0.pdf](http://www.cmaq.net/files/Torquemada_no_0.pdf)

## Tous coupables

Malgré son titre peu inspiré, le court texte d'A.Brossat intitulé « Tous Coupat, tous coupables » est une réflexion éclairante sur « l'affaire de Tarnac » et sa signification politique. En ligne sur <http://www.tww.editions-TOUS-COUPABLES.html>

## CAISSES de SOLIDARITE

Un peu partout en France, des caisses de solidarité se montent pour faire face à la police et à la justice d'abattage. Effet de « la crise » ou signe d'une montée des tensions, il semble que la répression se démocratise : des facs occupées sont assiégées et évacuées par les CRS, de sages citoyens finissent à poil en garde à vue, les banlieues sont régulièrement envahies, et pour une simple infraction au code de la route ou un échange un peu vif avec les forces de l'ordre on tâte quelques mois de prison préventive. Cette expérience de la répression ne doit pas rester lettre morte, solitaire.

## Retour sur les 96 Heures d'agitation

**De Tarnac à Eymoutiers, en passant par Peyrelevade et Royère, les "96 heures d'agitation en soutien aux inculpés" ont touché au total plusieurs centaines de personnes...du Plateau et d'ailleurs.**

Il y avait déjà eu ce concert à Faux-la-Montagne début janvier, où la salle était pleine à craquer ; il y avait eu, une semaine plus tard, un autre concert qui avait rassemblé beaucoup de monde. Cette fois, pendant c'est quatre jours que l'agitation était prévue...

La soirée de jeudi, au bar du Magasin Général de Tarnac, a réuni à nouveau plusieurs dizaines de personnes. Elle a débuté par la lecture théâtrale d'un dialogue entre Sarkozy et Aliot-Marie, reconstruit à partir de discours réels. Ont suivi une énumération des rafles antiterroristes, et la lecture de plusieurs témoignages de personnes inculpées dans ce genre d'affaire. Un petite pause, et les voix ont à nouveau rempli l'espace. "Peupler veut dire se rendre ingouvernable", disait le premier texte, ponctué de brefs médiaqueries évoquant des actions de désobéissance populaire. Il fut suivi, en guise d'épilogue, de l'interview fictive d'un historien américain qui évoquait l'insurrection de 2011 en France...

Le lendemain soir, rebolte à la salle des fêtes de Peyrelevade. Près de 80 personnes sont venues assister à la projection de trois entretiens vidéos. Chacun des interviewés y exposait son point de vue sur "l'affaire de Tarnac" et sa signification politique : pour le sociologue L.Bonelli, cette affaire permet la mise en évidence d'un dispositif antiterroriste arbitraire et menaçant pour les libertés individuelles ; pour l'éditeur E.Hazan, l'antiterrorisme, bien plus qu'un arsenal juridique, est une technologie de soutien remercie doute en réaction au choc provoqué par l'opération policière. L'émotion retombée, les dons continuent à alimenter la caisse du comité avec un sou, c'est un sou, il est juste que vous sachiez où on en est.

**D U C O T É D E S F I N A N C E S . . .**  
Le comité de soutien remercie les nombreux donateurs qui ont permis de rassembler plus de vingt mille euros. Et comme il est juste que vous sachiez où on en est.

### Mais où ça va, tout ça ?

Petit topo non chiffré (gardons le rapport financier pour une assemblée générale) :

### Des sommes modestes et représentatives

La fourchette des dons se situe entre 10 et 100 euros. Des sommes qui montrent l'ampleur de la mobilisation des habitants de toute la région et leur volonté de participer, chacun selon ses moyens. L'influence des dix premiers jours a été impressionnante, sans dépenses courantes (commu-

## B R E V E S

**Limoges : intervention policière musclée dans un bar**  
Le Teddy Bear est un des rares bars limougeauds à se mouiller régulièrement pour soutenir les inculpés d'ici et d'ailleurs. Le 15 janvier, il avait notamment accueilli un concert de soutien aux inculpés de Tarnac. Le 22 janvier, forts de l'ambiance répressive à la mode, les policiers de la BAC y sont intervenus. Témoignage.

"Il y a une bonne ambiance et sourire au Teddy. C'est pourquoi l'irruption de deux policiers en civil nous fait tiquer. Ils interpellent un client avec brutalité, lui passe un bras autour du cou, et commencent à sortir. Les clients se demandent ce qui se passe... questionnent les policiers, leur lancent des noms d'oiseaux, rien de bien méchant. L'interpellation faite, plusieurs policiers reviennent. Le ton monte, à peine une minute et les gazouilles sont sorties... Ils gagent. Ils sortent. La porte se referme [...] Panique, des cris, des pleurs... c'est très violent, le bar est tout petit, on est plus d'une cinquantaine pris au piège. [...] Dehors les flics se meuvent de nous, et sont violents avec d'autres. Ils plaquent au sol, à cinq, un copain pendant plus de dix minutes, et nous empêchent de nous approcher du bar, d'où ils sortent violemment ceux qui étaient au fond. Ceux-là ont été regzés dans les toilettes. Le patron du bar qui voulait renfermer sa caisse, a été plaqué au mur et gazé à 30 centimètres du visage. Plus tard [...], nous allons [...] au commissariat porter plainte et prendre des nouvelles des trois copains interpellés. Ils refusent de prendre nos déclarations. Le lendemain, plusieurs copains y retournent, idem. Les copains interpellés sortent au bout de 18 heures, apparemment très remués. Par la suite, les fils communiquent : la brigade de la BAC qui est intervenue dit s'être sentie agressée, et déclare que personne n'est venu porter plainte. Les clients du bar étaient des étudiants de 18-20 ans, en majorité. Une jeune fille a une ITT de 12 jours, la violence de cette intervention policière va laisser des traces. Une dizaine de personnes est allée le soir même au CHU. Le procureur de la République lance une enquête. Du côté des filles rien de bien exceptionnel... Nous, nous décidons de ne pas laisser tomber l'affaire... à suivre donc."

Organisateurs, aux groupes, aux habitants... Il reste maintenant à poursuivre l'exploitation des nombreuses pistes ouvertes pendant ces journées d'agitation et de réflexion privée" au bar du Magasin Général.

Merci donc à tous les participants, aux organisateurs, aux groupes, aux habitants... Il reste maintenant à poursuivre l'exploitation des nombreuses pistes ouvertes pendant ces journées d'agitation et de réflexion collective.

A quand la suite ?

Il suffit de se tenir les uns les autres. Concrètement cela signifie aller aux comparutions immédiates, rencontrer les proches des personnes inculpées. Trouver une façon de faire ensemble, en se refilant des contacts d'avocats pas trop pourris, en s'arrangeant collectivement pour l'argent, en diffusant les numéros d'écrrou pour pouvoir envoyer des lettres et de quoi cantiner. Non pas « faire du social » ou donner dans la charité, mais tisser des liens à partir de rencontres réelles. D'un même vécu. Des rencontres qui se prolongent autour d'un grand repas pour fêter une libération ou lors de concerts de soutien permettant d'allument la caisse en argent frais. C'est aussi se revoir pour autre chose, s'échanger des plans de boulots, de logements etc.

L'urgence c'est de se tenir les uns les autres. Concrètement cela signifie aller aux comparutions immédiates, rencontrer les proches des personnes inculpées. Trouver une façon de faire ensemble, en se refilant des contacts d'avocats pas trop pourris, en s'arrangeant collectivement pour l'argent, en diffusant les numéros d'écrrou pour pouvoir envoyer des lettres et de quoi cantiner. Non pas « faire du social » ou donner dans la charité, mais tisser des liens à partir de rencontres réelles. D'un même vécu. Des rencontres qui se prolongent autour d'un grand repas pour fêter une libération ou lors de concerts de soutien permettant d'allument la caisse en argent frais. C'est aussi se revoir pour autre chose, s'échanger des plans de boulots, de logements etc.

malgré les sommations » et de jets de projectiles sur les policiers. Un autre manifestant, accusé de « dégradation en réunion sur un véhicule de police » a été placé sous contrôle judiciaire : il souffre par ailleurs d'une oreille blessée et d'un tympan percé suite aux coups reçus lors de son arrestation. Que ce soit lors des contrôles d'identités ou les garde-à-vue, beaucoup ont été interrogés sur leurs liens supposés avec la « mouvance anarcho-autonome »...

**De la même manière**, à l'issue des manifestations du 29 janvier à Paris et à Saint-Nazaire, ainsi qu'à Vincennes le 31 janvier, la répression a parfois été violente. Manifestants blessés (dont un par une grenade assourdissante qui lui a éclaté le pied), arrestations multiples... Rappelons également l'interpellation de cet aveugeron qui voulait casser la croûte au départ du bus. Arrêté pour port d'arme, il a été emmené au commissariat et maintenu en garde-à-vue, malgré l'intervention de plusieurs élus qui avaient pris le bus avec lui. Relâché le lendemain, il comparaîtra le 23 mars à 9h devant la 29ème chambre.

A l'heure où nous écrivons, nous n'avons pas trouvé de témoignages des autres interpellations qui ont suivi cette manif. Il semble cependant que tous ceux qui avaient été interpellés ont été relâchés.

### Les interventions policières musclées ont en fait été courantes lors de plusieurs manifs de la fin janvier.

**Ainsi, le 24 janvier à Paris**, les 200 participants à la manifestation parisienne « en soutien avec tous les prisonniers et révoltés incarcérés », dont l'affiche appelaît à « propager les feux de la révolte » étaient à peine rassemblés à Barbès lorsque les forces de l'ordre ont décidé de les encercler, au motif que le rassemblement n'était pas autorisé par la préfecture. A coups de charges et de lacrymos, ils ont repoussé les manifestants vers le métro, puis refermé leur nasse et gazé les personnes enfermées. Plus de 120 personnes ont été interpellées et conduites dans différents commissariats, la plupart pour un contrôle d'identité. Après une nuit en garde-à-vue, huit personnes sont passées en comparution immédiate. Quatorze autres sont convoquées au tribunal à une date ultérieure. Les manifestants sont notamment accusés de « refus de dispersion dans différents commissariats, la plupart pour un contrôle d'identité.

Après une série de chefs d'inculpation : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à clous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers et les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion », le port d'une ceinture à

**B R E V E S**  
Une méthode russe : la balle dans la tête...

Anastasia Babourova (Skat) était une jeune russe de 25 ans ; elle avait fait de la solidarité contre la répression. Elle participait ainsi à de nombreuses actions contre les violences policières, contre les groupuscules fascistes et en soutien aux migrants et aux réfugiés. Pour Skat la solidarité n'avait pas de frontières : elle prit activement part aux actions de soutien pour Isa, Ivan, Bruno, Farid, Juan et Damien, déposant régulièrement fumigènes et banderoles devant l'ambassade de France en Russie. Elle participa ensuite à la création du comité de soutien de Moscou pour les neuf de Tarnac et aux actions qui s'ensuivirent, notamment celle où un train en carton fut lancé contre l'ambassade.

Stanislas Markelov (Stas) était l'avocat de toutes les victimes ; il combattait la barbarie étatique et capitaliste et défendait la liberté. Stas s'opposa notamment au coup d'État de Boris Eltsine, aux néonazis, aux massacres en Tchétchénie, aux violences policières, aux patrons et au gouvernement, à tout les oppresseurs. Il défendit les antifascistes, les anarchistes, les syndicalistes et tous types d'activistes radicaux, mais aussi les victimes de Tchernobyl et plus généralement les victimes de la brutalité et des exactions des puissants.

Dans la journée du 19 janvier, dans le centre-ville de Moscou, un individu cagoulé a froidement abattu Stas d'une balle dans la tête. Skat a tenté d'arrêter le tueur et reçu à son tour une balle en pleine tête. Un rassemblement en leur mémoire avait lieu ce dimanche 1er février à 15 heures, à la fontaine des Innocents (Métro Les Halles), en écho au rassemblement à Moscou au même moment.

poste, leur faire subir garde à vue, interrogatoires, pressions diverses, fréquence, et parfois des coups. Autant de moyens de pression qui laissent des traces, des souvenirs douloureux censés faire passer l'envie de se révolter. Et à chaque fois, au procès, c'est la parole du prévenu contre celle du flic. Assermentation. Investi d'un pouvoir sacré qui fait que sa parole compte pour dix, qu'il peut désigner une personne au hasard comme responsable d'un jet de pommes de terre, et obtenir sa condamnation à des peines allant de l'amende à la prison ferme, en passant par le sursis et les TIG. Et pour ceux qui refusent la comparaison immédiate, c'est la menace d'un contrôle judiciaire ou d'une détention provisoire qui plane.



**Lors de la manif de soutien** du 13 décembre à Limoges, un slogan avait pourtant eu un certain succès : "Etat d'la terreur, on n'a pas peur !"

C'est dire que pour nous aussi, le message doit être clair : ON NE SE LAISSE PAS INTIMIDER. On continuera à se battre pour faire sortir nos camarades et saboter l'antiterrorisme, on continuera à « s'attrouper » et à s'organiser, par tous les moyens qu'on jugera utiles, pour soutenir les inculpés et les embastillés.

**Parallèlement à cela, les échos se multiplient autour du Plateau de différentes visites intrusives des gendarmes locaux** : ici c'est une personne qui a vu un hélicoptère faire le tour de sa propriété, s'arrêtant à tous les coins et se penchant de côté pour prendre des photos. Son tort ? Vivre dans une caravane, dans les bois. Là, c'est une famille qui reçoit la visite de gendarmes souhaitant savoir qui habite chez eux et ce qu'ils font. Motif : l'association dont le siège est à leur domicile porte un nom suspect. Là encore, ce sont des jeunes installés en colocation qui racontent comment les voitures de gendarmerie sont venues ostensiblement faire demi-tour devant chez eux. Et

**Pendant ce temps-là, en Guadeloupe...**  
Qui sait que la Guadeloupe connaît en ce moment un des plus importants mouvements sociaux de son histoire ? Cela fait pourtant plusieurs semaines que des milliers de personnes, syndicats, organisations, mutuelles, associations se sont réunis au sein du "kollectif" pour lutter contre l'augmentation farangineuse du coût de la vie, dans cette île qui intéresse plus l'Etat français pour ses habitants. Une grève générale a débuté le 20 janvier, après déjà plusieurs semaines d'agitation.

Ainsi à la fin janvier, le territoire de l'île était littéralement paralysé. Occupation des supermarchés, aéroport de Pointe-à-Pitre bloqué, navires dérotés... pendant cette période, la production d'électricité a baissé de 70%, forcant EDF à organiser une fourniture temporaire et tourmente. Dans certains endroits, c'est même l'eau qui a du être coupée. Les habitants interrogés dans la rue soutiennent le mouvement de grève dans leur immense majorité, passant toute les dérangements occasionnés (on est bien loin de la "prise d'otage"). La manifestation du 30 janvier dernier a réuni plus de 25.000 personnes. 146 points de revendication ont été présentés : le préfet a quitté la table des négociations. Yves Jego, ministre de tutelle, n'est sorti de son silence que début février, appelant les guadeloupéens à être "raisonnables".

En métropole, c'est une véritable répression du silence qui s'est organisée. Aucun média n'est venu relayer cette lutte, et la rédaction de RFO a même été transférée à Paris. Et que penser de cette information relayée sur internet par plusieurs membres du collectif : "17 bus ont débarqué depuis début janvier, avec près de 4000 militaires garnis également être acheminés en même temps que ces forces de répression..." ? Plusieurs appels à soutien circulent déjà, qui reprennent cette annonce de débarquement de militaires surarmés et dénoncent la mise en place probable d'un lock-out. En outre, ils rappellent avec inquiétude le "spectre de mai 1967", mois pendant lequel l'Etat français avait fait tirer sur les grévistes du bâtiment et leurs soutiens, faisant plus de 100 morts...

"La Guadeloupe c'est à nous - la Guadeloupe n'est pas à eux - ils veulent faire ce qu'ils veulent - dans notre pays"

## LE CONTRÔLE JUDICIAIRE, ou « la prison à la maison »

**Au cours de la manif de soutien, nombre de regards étaient tournés vers la prison de la Santé et les détenus que cachent ses murs. Pourtant, on oublie souvent que "ceux qui sont sortis" subissent quotidiennement un contrôle judiciaire intrusif et éprouvant.**

**Pour un certain nombre d'inculpés**, un contrôle judiciaire est mis en place. Censé épargner une détention provisoire, son effet est en fait bien plus proche d'une extension de l'ambiance pénitentiaire dans la vie quotidienne.

Benjamin, accusé d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » dans l'affaire des sabotages de caténaires, en évoque ainsi les conséquences : « Je suis placé sous contrôle judiciaire chez ma mère, [dans] un endroit où je n'ai jamais habité avant. Mon quotidien, c'est prendre des nouvelles de ce qui se passe pour les autres mis en examen et répondre aux messages que l'on m'envoie. [...] Mes seuls déplacements sont pour aller à Paris voir mon avocate et quand je suis convoqué devant le juge [...] La dernière fois que j'ai vu le juge d'instruction, je lui ai demandé à quoi tenait mon éloignement de Tamac et si cela avait un quelconque intérêt du point de vue de la procédure. Il m'a répondu en souriant que si ça ne tenait qu'à lui je serais encore en détention [...] Cela fait quatre ans que j'habite à Tar-nac[1] quasiment sans discontinuer. Mes amis, mon travail, ma vie sont là-bas. Ici, je suis un peu entre parenthèses de ma vie. Je suis coupé de tous mes liens sociaux, indépendamment même du fait que je n'ai pas le droit de rentrer les mis en examen. L'autre problème c'est que Paul l'autre gérant du magasin, N.D.L.R.) est seul au magasin. Même si des gens l'aident, il est débordé. »

Comme disait le poète :

« Prenez-nous pour des cons  
Prenez-nous pour des chiens  
Continuez, ne vous gênez pas  
Vos crachats ça nous fait  
Des coquilles de cristal »



pression est quotidienne. Le 19 septembre 2008, leur juge leur envoie une convocation en urgence pour le 22. Motif : les services de renseignement qui les filent les ont pris en photo ensemble, alors qu'ils étaient interdit de se voir. Lors des interrogatoires, la juge use de son pouvoir pour infantiliser et faire la morale tout en laissant croire pendant plus d'une demi-heure qu'elle va, comme le procureur, demander l'incarcération.

Pour Bruno, inculpé avec Ivan et remis en liberté sous contrôle judiciaire en juin, cette épée de Damoclès n'a pas été supportable. Il l'explique dans une lettre ouverte intitulée « Pourquoi je me suis fait la malle » :

« Le contrôle judiciaire, c'est une épée de loi individuelle qui te dit ce que tu dois faire et ce qu'il t'es interdit de faire. Moi je devais pas sortir du territoire de Belfort, ni du département de la Haute-Saône (Est de la France) où était fixée ma résidence, chez mon père. Mes déplacements étaient théoriquement limités à la recherche et à l'exécution d'un travail ou alors pour les besoins de l'enquête [...] J'ai eu, pendant le mois où je suis resté en contrôle judiciaire, la désagréable sensation d'être en dehors tout espace de luttes, d'assister à ma propre mort en tant que sujet politique. En acceptant leurs règles du jeu, c'est comme si je signais ma propre soumission, ma reddition en tant que révolté [...] Alors mon geste est le geste simple de ma révolte contre ce que l'on tente de m'imposer. [...] Il ne me restait comme marge de manœuvre que l'illégalité, la clandestinité et la fuite. D'abord pour mettre un peu de distance entre les conflits et moi. Ensuite pour osé vivre au présent, sans regrets. Je sais que ce chemin est dur, que bien souvent, c'est la prison qui nous rattrape, que les griffes de la répression finissent par s'abattre sur celles et ceux qui luttent dans l'illégalité. Je sais aussi que je préfère quelques heures de liberté volée, arrachée à ceux qui nous oppriment plutôt que respirer au compte-goutte et de la main du maître. »

Le contrôle judiciaire permet ainsi à la justice de garder les prévenus à disposition, et d'étendre son contrôle à une population bien supérieure aux capacités des prisons. Les contraintes fixées par la justice s'étendent à de nombreux domaines : lieux de vie, horaires, fréquentations et activités. La